



*Ensemble,
sauvons
notre
Cathédrale!*

**MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA
CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DE LA
CATHÉDRALE
PAR LE
REGROUPEMENT DIOCÉSAIN
POUR LA SAUVEGARDE DE LA CATHÉDRALE DE
RIMOUSKI.**

RIMOUSKI, LE 3 JUIN 2017

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	2
INTRODUCTION ..	3
CHAPITRE 1- LA CATHÉDRALE, LIEU DE RASSEMBLEMENT LITURGIQUE.....	4
1.1. La Cathédrale lieu de culte	4
1.2. Les laïcs messagers de l'Évangile.	4
CHAPITRE II- LA CATHÉDRALE MONUMENT AU CŒUR DE LA CITÉ	6
CHAPITRE III- LA DIMENSION DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE DANS LA RÉFLEXION SUR LA CONSERVATION DE LA CATHÉDRALE	7
3.1. L'éthique au service de la gestion du patrimoine	8
3.2. La notion de valeurs.....	9
3.3. Valeurs socioculturelles.....	9
3.4. Valeur économiques et valeur d'usage.. ..	12
CHAPITRE IV-CHANGEMENT DE VOCATION.....	13
CHAPITRE V-ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX À CONSERVER.. ..	14
CHAPITRE VI-FINANCEMENT DU PROJET.....	15
6.1. Offices religieux	15
6.2. Spectacles et activités	15
6.3. Rationalisation des dépenses	16
CHAPITRE VII-OBSERVATIONS ET ÉLÉMENTS DE QUESTIONNEMENT.	17
CHAPITRE VIII-OBJECTIF ET PROPOSITION DU REGROUPEMENT DIOCÉSAIN POUR LA SAUVEGARDE DE LA CATHÉDRALE	18
8.1. Scénario	18
CONCLUSION	19
ANNEXE 1 Modèle de valeurs, enjeux et questionnement....	20

RÉSUMÉ

Comme tout le monde en convient, une Cathédrale n'est pas une église comme les autres. Elle joue, au fil des ans, une importance significative car en plus d'être la maison de l'évêque, elle évolue et se caractérise toujours par sa fonction principale qui est d'annoncer la bonne parole au peuple chrétien. La soustraire à cette fonction serait la trahir et ceux qui y adhèreront seront identifiés dans l'histoire comme étant impies et sans envergure.

Il ne suffit pas de lui trouver des fonctions utiles car souvent cette dernière est située dans des lieux immensément visibles et stratégiquement bien positionnés. Elle a su s'imposer, selon les époques, dans des mouvements et orientations salutaires pour notre monde. Elle a pu aussi permettre aux gens, et plus précisément à nos jeunes, d'établir une recherche et un savoir être indispensable dans notre société. Encore une fois, notre Cathédrale pourrait devenir le symbole de réconciliation entre les différentes écoles de pensées et ne se limiterait pas uniquement à un simple calcul financier si facile à justifier.

On le sait, la Cathédrale de Rimouski a vécu de nombreux problèmes de construction, de restauration et d'orientation. À toutes les fois que cette dernière était identifiée comme étant le sujet principal de discussion, les autorités locales, le clergé, les groupes locaux, tous s'enflammaient et on ne pouvait y discerner une quelconque unité. On pourrait croire que l'on n'apprend jamais de nos expériences mais le passé est souvent trop loin...

Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir présenter à toute la population notre vision de ce que devrait être le destin de notre Cathédrale. Quant à nous, l'élément majeur de ce bâtiment est d'y conserver le culte et d'y adjoindre des activités illustrant notre passé, notre présent et notre futur. Nous ne pouvons que souscrire complètement aux propos de Luc Noppen, professeur émérite, qui nous dit : « ...Enfin, puisqu'il s'agit d'une cathédrale, il est primordial que le siège épiscopal demeure en ces lieux; le monument ne peut tout simplement pas survivre comme « ancienne église Saint-Germain ».¹

¹ Thuot Jean-René, Vignola Kurt, Beaudry Nicolas: "La cathédrale de Rimouski"
Les Éditions de L'Estuaire 2017

INTRODUCTION

Dans le cadre de la consultation sur l'avenir de la Cathédrale de Rimouski, nous présentons le fruit de notre réflexion sur le sujet.

Le Regroupement Diocésain pour la sauvegarde de la Cathédrale de Rimouski.

Rimouski, 3 juin 2017

Membres du Regroupement diocésain pour la sauvegarde de la Cathédrale de Rimouski ayant participé à la rédaction du mémoire :

Jacques Landry, président

Alain Tessier, vice-président

Jean-Louis Dionne, secrétaire-trésorier

Jean-Claude Roy, administrateur

Lise Saint-Pierre, administratrice

Georges Lévesque, administrateur

Joseph Lemieux, administrateur

Gilles Le Chasseur, administrateur

Alain Rioux, administrateur

Raymond Garneau, administrateur

CHAPITRE 1

LA CATHÉDRALE, LIEU DE RASSEMBLEMENT LITURGIQUE

Pourquoi des laïcs militent en faveur de la sauvegarde de la Cathédrale... lieu de culte et de culture.

1.1. La Cathédrale lieu de culte :

L'intention de notre propos est de témoigner du fait que nous sommes des baptisés et que nous tenons à ce que la cathédrale St-Germain de Rimouski poursuive sa mission d'accueil inconditionnelle au nom de l'Évangile de Jésus-Christ.

C'est l'église-mère de Rimouski et de toutes les églises du diocèse. C'est l'église où l'évêque préside à la vie diocésaine et qui poursuit la mission du Christ localement, en union avec Rome. Les évêques reviennent de leur visite ad limina : ils sont allés manifester le lien de leur portion d'Église avec l'Église universelle par leur visite aux basiliques St-Pierre, Ste-Marie Majeure et Saint-Paul-hors-les-Murs. Les monuments sont symboliques. Est-ce que la cathédrale St-Germain de Rimouski mérite cette reconnaissance et conserve sa pertinence?

Nous participons comme laïcs à l'exercice de présentation de mémoires concernant l'avenir de la cathédrale dans l'optique que développait le Pape François dans sa lettre apostolique adressée au cardinal Marc Ouellet.

1.2. Les laïcs messagers de l'Évangile

À titre de président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, le cardinal Marc Ouellet a eu l'honneur de recevoir, en mars 2016, une lettre apostolique du pape François. Maintenant publiée, cette lettre explique l'éditeur Michel Cool, est un événement parce qu'elle résume le point de vue du pape sur le rôle des laïcs dans l'Église et dans le monde. L'Église, y affirme François, « n'est pas une élite de prêtres, de consacrés et d'évêques ». Elle est le peuple des baptisés, et « ce n'est pas le berger qui doit déterminer ce que les fidèles doivent dire dans telle ou telle situation ». Il faut, insiste le pape, faire confiance aux fidèles, inspirés par l'Esprit-Saint dans leurs actions quotidiennes et dans leur religion populaire.

Ils sont, explique François aux membres du clergé, « les protagonistes de l'Église et du monde, que nous sommes appelés à servir », en cultivant avec eux la mémoire de Jésus-Christ et la mémoire de nos ancêtres, celle « de nos mères, de nos grands-mères », grâce à qui la foi est restée vivante. Par cette lettre, le pape François vient redire avec force que l'Église n'est pas l'apanage de l'élite cléricale, mais est plutôt le patrimoine commun de tous les baptisés.

Nous sommes les héritiers d'une longue tradition d'inspiration chrétienne portée de génération en génération. Aujourd'hui, nous militons en faveur de la réouverture de la cathédrale de Rimouski. Auparavant, elle a été longtemps la seule église du grand Rimouski. Dans le contexte actuel, elle doit demeurer accessible à la population, quel que soit le degré de pratique religieuse. On ne détruit pas une cathédrale...Devant la morosité et l'ambiance défaitiste qui prévaut chez nos leaders religieux, nous ne voulons pas assister passivement à la désorganisation de notre diocèse.

Nous nous inspirons ici du contenu du récent livre traitant de la cathédrale de Rimouski.² Nous nous référons à la préface signée par l'abbé Nive Voisine, historien émérite, pour établir le caractère unique d'une cathédrale. Ce n'est pas à confondre avec la vocation d'une église paroissiale dont la vocation est noble mais plus restreinte. L'église paroissiale a été construite, entretenue, fréquentée et fait la fierté des paroissiens qui résident dans son environnement. La cathédrale dans son unicité, dans ce qu'elle a de particulier, dans son caractère rassembleur aux dimensions des limites du diocèse, suscite l'admiration, le respect et conserve son rôle de maison du peuple de Dieu.

Évoquer la diminution de la fréquentation des paroissiens aux offices religieux pour justifier la transformation ou la démolition de l'édifice cathédrale, c'est à notre point de vue, faire une lecture réductrice de l'attachement que portent toutes les générations entourant cet édifice. Certes, nous avons un effort concerté de tous les responsables pour en assurer l'animation, la diffusion, la pérennité et le financement. Pourquoi, nous les paroissiens tenons tant à ce que la Cathédrale demeure principalement un lieu de culte alors que les membres de la haute hiérarchie diocésaine semblent désintéressé dans la réhabilitation de ce même temple?

Nous pourrions aborder de front les raisons puis les conditions nécessaires à l'éducation de la foi chrétienne, mais nous le ferons en d'autres moments et en d'autres lieux.

² Thuot Jean-René, Vignola Kurt, Beaudry Nicolas: "La cathédrale de Rimouski"
Les Éditions de L'Estuaire 2017

CHAPITRE 2

LA CATHÉDRALE MONUMENT AU CŒUR DE LA CITÉ

Cela étant dit, il convient de continuer la tradition d'accueillir dans la cathédrale certaines activités compatibles avec son entité de lieu sacré. La tenue de concerts, **la mise en valeur de notre orgue**, des visites guidées, des grands rassemblements, des expositions, des activités culturelles et quoi encore pour animer le lieu dans le respect de son statut. Il faut user de discernement pour déterminer les activités qu'on peut accueillir dans ce lieu sacré. Nous ne proposons pas d'accueillir des activités qui exigeraient une installation permanente incompatible avec le rôle de l'édifice.

Et puis, il y a la salle St-Germain qui est l'ancienne sacristie de la cathédrale. Actuellement, la sacristie est à l'extrémité sud de l'édifice. Cette salle St-Germain pourrait bien accueillir une exposition relatant le développement du Bas-St-Laurent par ses bâtisseurs, sa population. Ce serait un lieu intéressant d'initiation de nos jeunes à l'histoire de la religion dans notre région. Il pourrait aussi servir à l'enseignement de la catéchèse.

D'autre part, nous ne sommes pas des adeptes d'un christianisme désincarné. La présence de l'Église dans le développement de nos communautés s'est incarnée et s'incarne encore dans des activités communautaires, dans des institutions et dans des édifices phares. La cathédrale est le monument qui exprime de façon unique pour la population régionale et pour les visiteurs la présence de l'Église dans le Bas-Saint-Laurent.

Nous nous permettons de reproduire ici un court extrait de la préface signée de l'abbé Nive Voisine sous le titre «La cathédrale est la maison du peuple de Dieu» :³« La cathédrale est l'église de l'évêque, un homme de pouvoir, souvent charismatique, à la fois administrateur, rassembleur et protecteur de son diocèse. Il joue le rôle majeur dans l'édification de sa cathédrale, commandant lui-même les travaux et se chargeant de trouver le financement nécessaire...» ce à quoi les diocésains s'attendent.

La culture de la ville de Rimouski est riche et diversifiée. Différents édifices, de par leur architecture, expriment leur vocation particulière. Devant le Musée Régional, devant l'archevêché, devant le Colisée, devant le Palais de Justice, devant la Salle de spectacles Desjardins-TELUS, devant le Mausolée, devant le Monument des Braves et plusieurs autres composantes bâties, on reconnaît divers aspects de la culture rimouskoise; on saisit ce qui se vit à Rimouski. La cathédrale est l'édifice phare qui dit la tradition chrétienne de Rimouski. La cathédrale est l'édifice qui figure sur les cartes postales de Rimouski. Fiers de notre histoire, nous en poursuivons l'écriture.

³ Thuot Jean-René, Vignola Kurt, Beaudry Nicolas: "La cathédrale de Rimouski"
Les Éditions de L'Estuaire 2017

CHAPITRE 3

LA DIMENSION DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE DANS LA RÉFLEXION SUR LA CONSERVATION DE LA CATHÉDRALE

Ces prochaines lignes nous sont inspirées du mémoire de maîtrise de madame Julie Dufour dont nous retenons l'argumentation aux fins de cette réflexion dans le cadre de la consultation menée par l'Archevêché de Rimouski sur l'avenir de la Cathédrale. L'auteure citée a constitué un outil éclairant la réflexion sur les enjeux éthiques de la conservation et de la gestion des églises en milieu communautaire. Fait intéressant, elle a choisi de situer sa recherche dans le Bas Saint-Laurent, de questionner des intervenants en patrimoine ayant œuvré dans cette région, et de faire ressortir des enjeux patrimoniaux plus régionaux. Elle propose un agir responsable et avisé dont la méthodologie démasque l'amateurisme et l'improvisation servis jusqu'ici.

Le patrimoine religieux bâti du Québec est immense. De nombreuses églises, la majorité catholiques, sont ou seront en perdition d'ici quelques années, conséquence d'une baisse de la pratique religieuse et d'une baisse des ressources financières et humaines pour assurer leur protection et leur conservation. Bien tristement, notre diocèse n'y échappe pas et Rimouski particulièrement, siège de l'Évêque et de sa cathédrale d'ailleurs, laquelle contre toute attente est soumise au ballottage. En haut lieu du débat, on retrouve qu'une approche proposant la reprise des églises par un projet misant sur la valeur d'usage des bâtiments. Cette valeur, prédominant sur toute autre, orienterait ainsi la normalisation des gestes et des actions posés pour la sauvegarde, la destruction ou la conversion des églises.

Souscrivant entièrement à l'opinion de l'auteur, dans notre volonté de conserver la Cathédrale de Rimouski prioritairement comme lieu de culte et certaines activités culturelles, nous nous inscrivons en faux contre cette approche à tendance hégémonique. *Nous croyons que la problématique de la conservation de la cathédrale se doit d'être étudiée en tenant compte de toutes les valeurs entrant dans la dynamique patrimoniale. Plusieurs valeurs émanant de la communauté doivent être considérées car elles pourraient contribuer à élargir l'horizon de notre projet de conservation.* Nous osons croire que le sondage mené par la firme Leger répondra à notre questionnement, sinon forcera un nouvel exercice à cet égard fondé sur les valeurs phares escamotées jusqu'ici.

L'approfondissement de la dimension des valeurs dans le questionnement de l'avenir de notre cathédrale nous importe particulièrement de mettre au premier plan... afin de rehausser ce projet dans une signification proprement éthique.

L'éthique est un lieu d'arbitrage dynamique de l'agir humain. À la question « que devrait-on faire? », l'éthique met en avant les valeurs personnelles et collectives dans le but d'orienter et donner un sens à l'agir. Comme Massé¹ l'affirme, plutôt qu'une démarche d'enfermement dans des normes et règles données dès le départ, l'éthique est le lieu de la découverte, de la mise à jour des valeurs en conflit, et donc des systèmes de légitimation des agissements. L'éthique est donc de l'ordre du discernement, de l'évaluation, de l'effort critique, voire de la dénonciation.»

À la question « au nom de quoi sauvegarder notre patrimoine de proximité religieux bâti? », plusieurs valeurs partagées par la société peuvent apporter des éléments de réponse.

Mais laquelle ou lesquelles choisir, et comment les classer? L'approche des valeurs phares de Massé¹ suggère une réponse à cette demande de classification des valeurs. Il s'agit en fait d'une démarche éthique proposant d'arbitrer des valeurs sociétales. Pour faire partie du modèle anthropologique suggéré par Massé¹, ces valeurs doivent être justifiées théoriquement, mais doivent aussi être endossées par la communauté. Cette approche s'inscrit comme éthique appliquée, car elle propose des guides pour l'action dans un domaine spécifique. Elle se présente sous forme de modèle d'analyse fonctionnel et opératoire.

A titre d'exemple et afin de bien ancrer la réflexion au sein de la communauté, posons-nous la question suivante : Est-ce que l'histoire de cette cathédrale est significative ? Et pour qui ? C'est à quoi les travaux d'aujourd'hui 3 juin 2017 tenteront de répondre croyons-nous... bien qu'une journée et quelques pages rédigées représentent bien peu d'investissement pour sceller la destinée du phare de nos ancêtres éclairant toujours leurs descendants.

Par exemple, plutôt que de parler du profit à tirer de la présence de celle-ci, il faudrait parler du coût qu'il y aurait à la perdre. Nous croyons que de retourner ainsi le questionnement pourrait certainement encourager davantage la réflexion et la discussion sur la place de la cathédrale dans notre communauté.

3.1. L'éthique au service de la gestion du patrimoine

Le pluralisme, la divergence des valeurs au sein de notre société, et divers éléments sociohistoriques marquants font en sorte que la place des églises au sein de notre société a engendré un débat social considérable au Québec, notamment au sujet de leur usage et de leur avenir. Nous croyons donc que

d'offrir un espace de dialogue et de délibération éthique pourrait s'avérer une solution avantageuse autant pour les décideurs, les professionnels de ce domaine que pour la population en général, car cela permettrait la mise en lumière des valeurs fondamentales des communautés concernées.

3.2. La notion de valeurs

Raymond Massé¹ affirme que les valeurs « [...] servent de critères permettant d'évaluer le bien-fondé de préférences et de choix face à l'action. Il s'agit donc de critères utilisés pour justifier des actions ou des états d'être. Les valeurs font donc partie de l'univers des déterminants culturels des actions sélectives qui incluent les devoirs, les intérêts, les obligations morales, les aversions, les tabous, etc.

Les valeurs sont perçues comme des construits partagés par un ensemble d'individus pouvant guider leurs gestes et leurs décisions, « [...] elles englobent et influencent autant les comportements que les conceptions du sens et de la finalité de la vie humaine [...].

3.3. Valeurs socioculturelles

La catégorie des valeurs socioculturelles regroupe les valeurs rattachées à un objet ou un bâtiment patrimonial pour la signification qu'il possède au sein d'une communauté. Dans le modèle de l'auteur madame Julie Dufour, plusieurs valeurs de cette catégorie sont des valeurs traditionnelles de conservation du patrimoine, soit la valeur historique, culturelle, sociale, esthétique et spirituelle ou religieuse. Les autres valeurs du modèle prennent source dans les principes de responsabilité, d'autonomie et d'identité.⁴

Le modèle contient donc huit valeurs socioculturelles: la responsabilité, la tradition, l'identité, l'autonomie, l'histoire, la transcendance, le bien-être et l'esthétisme. Pour chacune d'entre elles, sont soulignés les principaux enjeux et questionnements qui, selon elle, doivent ressortir de la réflexion relativement à l'avenir d'une église. Elles sont présentées et brièvement expliquées dans ce qui suit.⁵

- **Responsabilité.**

La notion de responsabilité s'inscrit au cœur de l'éthique. Dans un contexte patrimonial, elle fait référence à la transmission aux générations futures d'un héritage du passé. La responsabilité à l'égard des générations futures est fondée sur le devoir d'exister. Cette responsabilité se doit d'être collective et politique, dans la mesure où elle fait référence au devoir de préserver des symboles identitaires collectifs. Elle est intrinsèquement liée à la valeur d'autonomie, de liberté, de tradition et

⁴ Raymond Massé, *Éthique et santé publique*..., p.47

⁵ Raymond Massé, *Éthique et santé publique*..., p.47

d'identité. Elle soulève l'importance de tenir compte des conséquences de l'agir sur les générations futures. La valeur de responsabilité interroge aussi le devoir de léguer: que léguerons-nous à ceux qui nous suivront sur le plan de l'imaginaire régional et sur le plan de l'imaginaire collectif du Québec ?

- **Tradition.**

La valeur de tradition incarne en premier lieu le passage d'un objet culturel à travers l'histoire. Le mot tradition provient du latin traditio, de tradere, qui signifie « remettre, transmettre ». Dans le modèle, la valeur de tradition interroge la transmission de l'héritage matériel et immatériel d'une communauté, c'est-à-dire les savoir-faire, les coutumes et les mœurs d'un peuple. La tradition est visible dans les sphères économique, sociale, politique, culturelle et religieuse. Elle peut être considérée comme un vecteur d'identité, et elle fait donc partie de l'horizon de sens d'une communauté. Cette valeur questionne l'importance de la transmission des savoir-faire et de la mémoire immatérielle et matérielle d'une communauté.

- **Identité.**

La valeur d'identité se fonde sur des principes d'authenticité, d'appartenance et de fidélité. Selon Taylor, parmi d'autres, l'identité est un construit, le fruit du dialogue avec l'autre. Selon l'éthique de Taylor, l'identité fondamentale de l'homme est intrinsèquement liée à sa culture. C'est par la reconnaissance de cette identité que l'homme découvre qui il est et forge son identité. D'un point de vue patrimonial, la valeur d'identité questionne la place de l'église au sein d'une communauté : que représente ce bâtiment? Est-il important pour nous? Est-il un point de repère pour notre communauté? Que serait notre environnement sans cette église?

- **Autonomie.**

La valeur d'autonomie conduit l'être humain à choisir et à agir selon sa propre loi. De manière générale, le principe d'autonomie se fonde sur la reconnaissance des droits et des libertés des individus, et sur le respect de leur dignité. En contexte patrimonial et dans une perspective éthique, la valeur d'autonomie suppose la prise de décision autonome et le respect des obligations que la communauté se donne elle-même: qui décidera du sort de cette église? Quels devoirs sont liés à cette autonomie décisionnelle? Quelles autres instances (politiques, légales, religieuses) interviennent pour moduler cette autonomie décisionnelle? Quel lien établir entre cette autonomie et la propriété effective des biens patrimoniaux?

- **Histoire.**

Cette valeur est à la base de la notion de patrimoine. Dans le cas qui nous préoccupe, elle se fonde sur la matérialité d'un objet, son unicité, sur son histoire et sur celle de l'endroit où il est situé. Elle peut également être associée à d'importants personnages ou événements qui ont marqué le cheminement collectif.⁶

- **Transcendance.**

La valeur de transcendance est liée à la dimension sacrée de l'existence humaine que les religions traduisent dans des enseignements moraux et des activités communautaires de recueillement, de prière et autres activités du culte. Malgré la baisse notable de la pratique religieuse traditionnelle, on observe que l'église continue d'être un lieu de méditation et de réflexion sur la dimension symbolique de l'existence humaine et sur la destinée humaine, notamment à l'occasion des funérailles.

- **Bien-être.**

La valeur de bien-être incarne l'expérience personnelle rattachée au lieu et à la visite du lieu. Pour définir cette valeur, Mason utilise l'expression « secular experience of wonder », que nous traduisons par l'expérience de l'esprit des lieux. Elle symbolise les sentiments de bonheur, de bien-être et de quiétude ressentis face à l'église. La valeur de bien-être interroge ces sentiments et leurs liens avec le bâtiment: ce bâtiment apporte-t-il du bien-être, est-il agréable d'y être?

- **Esthétique.**

L'esthétique réfère principalement aux qualités visuelles de l'église. Elle englobe les qualités formelles de l'œuvre, ses caractéristiques architecturales et artistiques. L'esthétique peut également référer à l'expérience sensorielle (odeur et son) et évoquer des sentiments de merveilleux et de plénitude. La valeur d'esthétique questionne la beauté de l'église, l'importance de cette qualité et son impact dans le paysage, dans l'habitat de la communauté.

⁶ Raymond Massé, *Éthique et santé publique....*, p.47

- **Sociabilité.**

La valeur de sociabilité réfère à la dimension sociale et communautaire du lieu. Elle soulève l'enjeu de préservation d'un espace de rencontres et d'échanges. Elle questionne également l'importance de conserver un lieu de cet ordre au sein d'une communauté. Cette valeur revêt toute son importance lorsque l'on questionne la place de l'église dans de petits villages et de petites communautés.⁷

3.4. Valeur économique et valeur d'usage

Dans les sociétés occidentales, les valeurs économiques orientent souvent les actions et les décisions sociétales. Pour Mason, il existe deux principales catégories de valeurs économiques : les valeurs d'usage et les valeurs de non-usage.

L'auteur a décidé de n'inclure que la valeur d'usage dans son modèle, puisque la plupart des valeurs de non-usage se retrouvent dans les valeurs socioculturelles du modèle. La valeur d'usage se définit en termes de prix et de valeur marchande. Elle soulève donc plusieurs enjeux, dont ceux d'utilité, de rentabilité et d'efficacité. La valeur d'usage englobe aussi les biens et services rattachés à l'église, les coûts d'entrée pour les visiteurs, s'il y a lieu, la valeur du terrain, la valeur de l'immeuble, les coûts d'entretien, etc. La valeur d'usage questionne l'église en tant que lieu utile et pratique. Elle interroge également la survie de l'église, sa réutilisation ou reconversion.⁸

⁷ Raymond Massé, *Éthique et santé publique*..., p.47

⁸ Raymond Massé, *Éthique et santé publique*..., p.47

CHAPITRE 4

CHANGEMENT DE VOCATION

Outre les aspects religieux, apostoliques et culturels qui à eux seuls justifient de garder notre cathédrale dans son rôle premier de culte, d'autres considérations plus terre-à-terre, à caractère pécuniaire, sont à tenir compte dans tout changement de vocation de ce temple.

Les travaux de restauration présentement requis, à la suite de la négligence de la Fabrique, ne modifient en rien la structure du bâtiment et, ainsi, n'est pas assujetti aux nouvelles normes parasismiques du Code de Construction du Québec(1), puisqu'il n'y aura pas de transformations structurales. Par contre, tout changement de vocation qui impliquerait une transformation intérieure ou extérieure, touchant ou affectant la charpente actuelle de la Cathédrale et ses fondations, devrait satisfaire les exigences parasismiques du Code de Construction du Québec pour l'ensemble du bâtiment modifié, y compris le clocher. Sans faire une étude exhaustive, il y a lieu de s'attendre à ce que l'enveloppe de maçonnerie, considérée comme fragile, ne rencontrerait pas les nouvelles exigences sévères du Code et sa mise aux normes à elle seule entraînerait des coûts faramineux de plusieurs millions de dollars.

Notre cathédrale possède de grandes valeurs d'âge, d'art, de position, de matérialité et d'usage, comme l'explique si bien Luc Noppen dans son Essai publié dans le magnifique livre LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI, Parcours, mémoires, récits, récemment édité par les Éditions de l'Estuaire. Il est opportun d'en citer ici un extrait (p.369) :

« ...si le statut de la cathédrale ne permet pas que l'on en fasse n'importe quoi, l'intérêt public commande l'action des élus qui sont les mandataires de leurs commettants lorsque vient le temps d'assurer la pérennité patrimoniale du premier monument de la Cité. Cela dit, il est tout aussi important de convaincre le diocèse et la paroisse de continuer d'exercer une activité de culte dans le monument et d'y maintenir le siège épiscopal, si l'on ne veut pas qu'il perde tout son sens. Les fonds publics doivent aller au patrimoine, tandis que l'église peut être affectée en-tout ou en partie à l'Église qui, en gardant le lieu ouvert au culte, contribue à animer ce patrimoine. »

Il ne faut pas laisser les intérêts mercantiles de l'Archevêché et de la Fabrique priver la population du diocèse de Rimouski du temple en changeant la vocation ou en le détruisant.

CHAPITRE 5

ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX À CONSERVER

Outre le bâtiment lui-même reconnu par la qualité architecturale et cité par monsieur Luc Noppen, cinq éléments patrimoniaux méritent au plus au point d'être préservés:

Orgue Casavant : nous pourrions épiloguer longuement sur les vertus et particularités de cet instrument évalué à plus de deux millions de dollars. D'autres que nous pourront le faire d'une façon plus éloquente et mieux informée techniquement. Cependant, un élément majeur demeure; diminuons le volume de l'enceinte par des constructions envahissantes et nous obtiendrons une enceinte sans un de ses deux poumons.

Le tableau de Saint-Germain d'Auxerre : ce magnifique tableau, patron du diocèse de Rimouski a habité la première église. Il habita plusieurs lieux allant du musée à la Cathédrale et à l'archevêché.

En théorie, c'est une très très vieille pièce, on n'était pas là au XVIIIe siècle pour constater sa présence, mais la chronique laisse croire que c'est le tableau qui a traversé l'Atlantique et que les Lepage ont accroché dans la première chapelle de bois de Rimouski.

Jean-René Thuot, professeur d'histoire, Université du Québec à Rimouski

Un vitrail prophétique : fabriquée entre 1919 et 1923, cette verrière de la Cathédrale de Rimouski représente bien Saint-Germain qui fait face à un incendie et qui l'éteint.

On sait que de l'autre côté du mur, le 6 mai 1950, il y a eu un incendie à Rimouski, un incendie qui s'est arrêté juste devant la cathédrale...

Kurt Vignola, professeur d'histoire au Cégep de Rimouski

Le siège de l'Évêque : ce siège représente le trône de l'évêque et symbolise l'érection du diocèse de Rimouski et le déplacement des pouvoirs ecclésiastiques vers l'est de la province.

C'est vraiment le premier diocèse qui est créé dans une région dite périphérique [...] à l'époque, on avait la Côte-Nord, la Gaspésie, le Témiscouata qui tombaient sous la houlette de Rimouski. C'était important dans l'histoire de Rimouski. On acceptait de décentraliser le pouvoir de l'église.

Jean-René Thuot, professeur d'histoire, UQAR

Les catacombes de la Cathédrale : la vie de Rimouski est dans son sous-sol. On peut y trouver des objets et des matériaux spécifiques à la région.

Le sous-sol a une valeur en soi parce que c'était un cimetière. [...] Il y a jusqu'à 75 personnes, je crois, qui ont été inhumées dans la cathédrale, à un moment ou à un autre.

Nicolas Beaudry, professeur d'histoire et d'archéologie à l'Université du Québec à Rimouski

CHAPITRE 6

FINANCEMENT DU PROJET

Lors de la rencontre avec l'Archevêque et la Fabrique Saint-Germain en mai 2016, nous leur avons présenté des éléments permettant la pérennité du bâtiment. Trois (3) volets étaient alors développés lesquels représentaient une démarche vers:

6.1. Offices religieux :

La continuité du bâtiment comme étant un lieu de culte procurant ainsi un revenu relié à la réalisation d'offices religieux et des quêtes s'y rattachant. De plus, toutes actions ou donation reliées à la pérennité du bâtiment et à son opération courante permettraient l'émission d'un reçu de charité déductible au plan fiscal par son donateur;

6.2. Spectacles et activités:

- La présentation de spectacles musicaux classiques, religieux et contemporains associés entre autres avec les professeurs et étudiants du Conservatoire de Rimouski. De plus, des artistes nationaux et internationaux s'étaient déjà portés à la défense de la Cathédrale et offraient leurs prestations gratuitement, le tout au bénéfice de la Cathédrale;
- L'élaboration d'activités muséales présentant les catacombes, les vêtements et accessoires utilisés lors d'office religieux passés;
- Les visites guidées dans l'enceinte avec la présentation d'œuvres artistiques reliées aux peintures, sculptures ou expositions thématiques;
- La présentation de documents audiovisuels relatant l'historique de la Cathédrale ainsi que l'implication des villages et de leur vie sociale et religieuse;
- La captation et diffusion sur Internet des offices religieux ainsi que certains spectacles permettant à la population de l'archidiocèse de vivre en mode virtuel avec les activités qui se dérouleraient dans l'enceinte;
- La présentation intérieure et extérieure d'une expérience immersive son et lumière plongée dans le 21^{ème} siècle à l'ère du numérique et du multimédia. Exploitation régionale d'une expérience unique fruit de nos créateurs régionaux (Faiseux de Berlues);
- La présentation de conférence et d'atelier sur la foi, la vie chrétienne et les sujets contemporains;
- L'implication du groupe « Chanter la Vie » dans la présentation d'offices religieux permettant ainsi l'intégration et la participation de nos jeunes.

6.3. Rationalisation des dépenses :

Une des dépenses importantes représentant plus de 70% des frais d'opération du bâtiment est le chauffage. En mai 2016, nous avons entrepris des démarches auprès de TELUS afin d'évaluer la pertinence de transférer la chaleur dégagée par les ordinateurs de leur Centre des données vers la Cathédrale. En effet, TELUS expulse à l'extérieur de leur bâtiment des milliers de BTU générés par leurs équipements. Le but recherché était de récupérer cette chaleur et de la transférer par un échangeur au glycol vers la Cathédrale et ce, en conformité avec les nouvelles normes environnementales. Un devis préliminaire avait même été produit confirmant la pertinence des travaux.

En relation avec ces orientations et ces activités identifiées, un budget d'opération pro-forma établi sur une période de 3 ans avait aussi été présenté confirmant la viabilité financière de l'opération. Ces pro-formas furent validés par monsieur Michel Cavanagh, associé et comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et de monsieur José Arsenault, associé directeur de la firme comptable Mallette. Monsieur Jeannot Lévesque, gestionnaire principal de Gestion Jeannot Lévesque eut aussi à valider les hypothèses des revenus et dépenses du projet.

CHAPITRE 7

OBSERVATIONS ET ÉLÉMENTS DE QUESTIONNEMENT

L'exégèse des éléments qui se sont déroulés depuis les trois dernières années nous amène à formuler des observations et à se poser des questions :

OBSERVATIONS :

- 1) Une première décision précipitée et alarmiste qu'est la fermeture de la Cathédrale;
- 2) Une assemblée de Fabrique dépassée et manipulée au nom de la Loi sur les Fabriques;
- 3) Le siège de l'Évêque non défendu par celui-ci. Un débat primaire qui est abaissé au niveau des implications financières.

QUESTIONNEMENT : (et les autres éléments à répondre et à prendre en considération)

- 1) *Qu'allons-nous faire du cimetière sous le plancher de la Cathédrale et des 58 sépultures qui s'y trouvent?*
- 2) *Comment allons-nous aborder la continuité des démarches devant ceux qui ne rêvent que de s'en départir au plus vite?*
- 3) *Que léguerons-nous aux générations qui suivront ? Avons-nous un devoir de legs face à cet héritage qu'est la cathédrale?*
- 4) *Est-ce que notre mémoire collective est importante pour nous? Désirons-nous conserver cette église, ce savoir-faire, ce paysage?*
- 5) *Est-ce que la cathédrale est un point de repère identitaire pour nous? Que serait notre ville sans ce bâtiment ?*
- 6) *Qui doit décider du sort de cette église? Qui doit prendre en charge cet héritage ?*
- 7) *Est-ce que l'histoire de cette église en lien avec notre ville est significative pour nous ?*
- 8) *Est-il important de préserver ce lieu pour l'expérience sacrée, le recueillement et la spiritualité qui le caractérisent ?*
- 9) *Ce bâtiment nous apporte-t-il une certaine quiétude, un état de bien-être ? Est-il agréable d'y être? Que ressentons-nous devant cette église ?*
- 10) *Est-il important de conserver ce bâtiment pour sa beauté et ses valeurs formelles?*
- 11) *Est-ce que cette église est toujours un lieu social et communautaire?*
- 12) *Est-ce que ce lieu est utile et viable ? Comment en assurer la survie ? Peut-on penser à un changement de vocation pour notre église ? Sommes-nous ouverts à un nouvel usage?*

CHAPITRE 8

OBJECTIF ET PROPOSITION DU REGROUPEMENT DIOCÉSAIN POUR LA SAUVEGARDE DE LA CATHÉDRALE

Notre objectif :

Fournir un cadre et une méthodologie de réflexion et d'actions lesquelles n'ont jamais existé depuis le début de cette saga! En conclusion et de manière à voir un défi constructif, nous vous proposons le scénario suivant :

8.1. Proposition, actions et étapes :

- 1) Conservation de la Cathédrale dans le parc immobilier de la Fabrique Saint-Germain;
- 2) Remplacement de certains officiers en titre de la Fabrique Saint –Germain par des personnes possédant l'expertise pour l'exploitation et l'opération d'un parc immobilier;
- 3) Mandat donné à des professionnels du domaine pour la vente du terrain et des bâtiments de l'église Sainte-Agnès et évaluer la pertinence de la vente de l'église Saint-Pie X;
- 4) Évaluation des coûts de réparation de l'église Saint-Robert;
- 5) Actions auprès de notre député provincial pour l'acceptation par le Ministère de la Culture Rédaction d'une réévaluation de la Cathédrale comme un bien Patrimonial religieux et pouvant ainsi bénéficier d'une aide gouvernementale allant jusqu'à 70% des coûts de la restauration;
- 6) Actions auprès de la Ville pour l'achat du Presbytère Saint-Germain, dont les argents permettraient ainsi le début de la restauration de la Cathédrale;
- 7) Réassurer la cathédrale comme bâtiment et son contenu;
- 8) Effectuer des activités de sensibilisation auprès de la population;
- 9) Montage d'une campagne de financement;
- 10) Établissement d'un échéancier permettant la planification efficace de la restauration de la Cathédrale ainsi que la planification des activités de financement à l'intérieur de cette dernière;
- 11) Dépôt d'un projet pilote pour le transfert de chaleur entre le centre TELUS et la Cathédrale.

CONCLUSION

La réflexion sur l'avenir de la cathédrale de Rimouski, initiée dans le cadre de la présente consultation publique, doit se poursuivre en tenant compte les valeurs inhérentes à une réflexion éthique. De l'avis du Regroupement diocésain, la cathédrale doit retrouver sa vocation de principal lieu de culte du diocèse et son statut de siège de l'évêque.

La Cathédrale étant sauvée, unissons-nous et faisons en sorte que les efforts déployés pour passer outre ces accidents de parcours deviennent une énergie positive de rassemblement pastoral.

Nous croyons traduire notre profond désir que notre Cathédrale reste ouverte au culte et qu'elle participe plus largement au dynamisme socioculturel de Rimouski et de la région. Nous souscrivons aux propos de Luc Noppen dans son « Essai sur la patrimonialité de la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski ». Nous espérons que notre contribution aidera les autorités compétentes à prendre une décision éclairée en harmonie avec le réel désir de la population.

ANNEXE 1

MODÈLE DES VALEURS, ENJEUX ET QUESTIONNEMENT

AVENIR DE LA CATHÉDRALE DE RIMOUSKI

VALEURS SOCIOCULTURELLES	<u>Transcendance</u>
<p style="text-align: center;"><u>Responsabilité</u></p> <p>Principal enjeu : la responsabilité vis-à-vis les générations futures Questionnement : <i>Que léguerons-nous aux générations qui suivront ? Avons-nous un devoir de legs face à cet héritage?</i></p>	<p>Principal enjeu : la protection d'un lieu de Prières, de recueillement et de spiritualité Questionnement : <i>Est-il important de préserver ce lieu pour l'expérience sacrée, le recueillement et la spiritualité qui le caractérisent ?</i></p>
<p style="text-align: center;"><u>Tradition</u></p> <p>Principal enjeu : la préservation de la mémoire et de la culture matérielle et des savoir-faire traditionnels Questionnement : <i>Est-ce que notre mémoire collective est importante pour nous? Désirons-nous conserver cette église, ce savoir-faire, ce paysage?</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Bien-être</u></p> <p>Principal enjeu : l'esprit des lieux et la méditation qu'ils suggèrent Questionnement : <i>Ce bâtiment nous apporte-t-il une certaine quiétude, du bien-être ? Est-il agréable d'y être ? Que ressentons-nous devant cette église ?</i></p>
<p style="text-align: center;"><u>Identité</u></p> <p>Principaux enjeux : la protection du rapport au collectif et définition de l'identité (fidélité et appartenance au bâtiment) Questionnement : <i>Est-ce que la cathédrale est un point de repère identitaire pour nous? Que serait notre ville sans ce bâtiment ?</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Esthétique</u></p> <p>Principal enjeu : la plénitude et le merveilleux ressenti devant la beauté des lieux ainsi que les valeurs architecturale et artistique du bâtiment Questionnement: <i>Est-il important de conserver ce bâtiment pour sa beauté et ses valeurs formelles?</i></p>
<p style="text-align: center;"><u>Autonomie</u></p> <p>Principaux enjeux : le respect de soi et de la liberté de choix Questionnement : <i>Qui doit décider du sort de cette église? Qui doit prendre en charge cet héritage ?</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>Sociabilité</u></p> <p>Principal enjeu : préservation d'un lieu de sociabilité et d'échanges Questionnement : <i>Est-ce que cette église est toujours un lieu social ?</i></p>
<p style="text-align: center;"><u>Histoire</u></p> <p>Principal enjeu : l'histoire du bâtiment, des gens et de la ville de Rimouski (événements et personnages historiques associés) Questionnement : <i>Est-ce que l'histoire de cette église en lien avec notre ville est significative pour nous ?</i>⁹</p>	<p style="text-align: center;"><u>VALEUR ÉCONOMIQUE</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Usage</u></p> <p>Principaux enjeux : la question de l'utilité, de l'efficacité et de la viabilité d'une église désaffectée ou en voie de l'être et sa valeur marchande. Questionnement : <i>Est-ce que ce lieu est utile et viable ? Comment en assurer la survie ? Peut-on penser à un changement de vocation pour notre église ? Sommes-nous ouverts à un nouvel usage?</i></p>

⁹ Raymond Massé, Éthique et santé publique..., p.47